

MINISTRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES
Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle
des personnels de greffe – RHG1

N° téléphone : 01.70.22.86.86
Mél : rhg1.dsj-sdrhg@justice.gouv.fr

Paris, le

04 MARS 2020

Circulaire - Note
Date d'application : immédiate

*Réponse à l'Administration centrale :
avant le*

**LA GARDE DES SCEAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE**

A

**MONSIEUR LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR DE CASSATION
MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL DE LADITE COUR**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES PREMIERS PRESIDENTS DES COURS D'APPEL
MESDAMES ET MESSIEURS LES PROCUREURS GENERAUX PRES LESDITES COURS
(TERRITOIRE HEXAGONAL ET OUTRE-MER)**

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL SUPERIEUR D'APPEL
MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LEDIT TRIBUNAL**

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DES GREFFES**

POUR INFORMATION

N° Note : SJ-20-74-RHG1/04.03.20

Référence de classement :

Mots clés : Calendrier des CAP et des campagnes de mobilité pour l'année 2020

Titre détaillé : Calendrier des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires des services judiciaires pour l'année 2020, des campagnes de mobilité et d'avancement et des campagnes de publication d'emplois de directeur fonctionnel et de greffier fonctionnel.

Texte(s) source(s) :

Texte(s) abrogé(s) :

Texte(s) modifié(s) :

Publication : non si oui B.O. J.O. INTERNET INTRANET
permanente *temporaire jusqu'au 30 juin 2020*

Pièce(s) jointe(s) : **Projet de mouvements et de réintégrations**



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES

Paris, le

04 MARS 2020

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DES GREFFES

Bureau des carrières et
de la mobilité professionnelle - RHG1

LA GARDE DES SCEAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE

A

MONSIEUR LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR DE CASSATION
MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL DE LADITE COUR

MESDAMES ET MESSIEURS LES PREMIERS PRESIDENTS DES COURS D'APPEL
MESDAMES ET MESSIEURS LES PROCUREURS GENERAUX PRES LESDITES COURS
(TERRITOIRE HEXAGONAL ET OUTRE-MER)

MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL SUPERIEUR D'APPEL
MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LEDIT TRIBUNAL

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DES GREFFES

OBJET : Calendriers des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires des services judiciaires pour l'année 2020, des campagnes de mobilité et d'avancement et des campagnes de publication d'emplois de directeur fonctionnel et de greffier fonctionnel.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le calendrier des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des directeurs des services de greffe et des greffiers des services judiciaires pour l'année 2020, des campagnes de mobilité concernant ces mêmes corps, ainsi que des campagnes d'emplois de directeur fonctionnel et de greffier fonctionnel.

I. Commissions administratives paritaires des directeurs des services de greffe et des greffiers

1. Commissions administratives paritaires des directeurs des services de greffe

- Promotion de corps - Recours - Situations individuelles : le **17 mars 2020**
- Avancement au grade principal 2020 - Recours - Situations individuelles : le **1^{er} octobre 2020**
- Titularisation - Recours - Situations individuelles : le **1^{er} décembre 2020**

2. Commissions administratives paritaires des greffiers :

- Titularisations - Recours - Situations individuelles : le **6 février 2020**
- Titularisations - Recours - Situations individuelles : le **6 mai 2020**
- Titularisations - Recours - Situations individuelles : le **30 juin 2020**

- Recours - Situations individuelles : **le 8 décembre 2020**

- Avancement au grade principal 2020 – Recours – Situations individuelles : **le 21 janvier 2021**

J'attire votre attention sur la nécessité d'accorder toutes facilités aux représentants du personnel qui siègent lors de ces CAP afin de leur permettre de participer utilement à ces réunions.

Je vous rappelle qu'une autorisation spéciale d'absence doit leur être accordée sur présentation de leur convocation. La durée de cette autorisation comprend les délais de route, la durée prévisible de la réunion et le temps nécessaire à la préparation et au compte-rendu des travaux de la commission compris entre une demi-journée et deux journées.

II. Campagnes de mobilité des directeurs des services de greffe et des greffiers des services judiciaires pour l'année 2020

1. Mobilité des greffiers

- Première campagne de mobilité des greffiers

- Février 2020 : publication de la circulaire
- 20 mars 2020 : date limite de candidature
- 10 avril 2020 : date limite de remontée des situations individuelles par les organisations syndicales
- 29 mai 2020 : publication des résultats
- 1^{er} septembre 2020 : prise de fonction

- Seconde campagne de mobilité des greffiers

- Juillet 2020 : publication de la circulaire
- 28 septembre 2020 : date limite de candidature
- 19 octobre 2020 : date limite de remontée des situations individuelles par les organisations syndicales
- 16 décembre 2020 : publication des résultats
- 1^{er} mars 2021 : prise de fonction

2. Mobilité des directeurs des services de greffe

- Première campagne de mobilité des DSG

- Mars 2020 : publication de la circulaire
- 10 avril 2020 : date limite de candidature
- 30 avril 2020 : date limite de remontée des situations individuelles par les organisations syndicales
- 5 juin 2020 : publication des résultats
- 1^{er} septembre 2020 : prise de fonction

- Seconde campagne de mobilité des DSG

- Septembre 2020 : publication de la circulaire
- 9 octobre 2020 : date limite de candidature
- 30 octobre 2020 : date limite de remontée des situations individuelles par les organisations syndicales
- 4 décembre 2020 : publication des résultats
- 1^{er} mars 2021 : prise de fonction

III. Campagnes d'emplois des greffiers et des directeurs fonctionnels

1. Campagnes prévisionnelles d'emploi des greffiers fonctionnels

- Campagne d'avril

- 15 avril 2020 : début de publication
- 15 mai 2020 : fin de publication
- 22 mai 2020 : retour des comptes rendus d'entretien
- 29 mai 2020 : diffusion du projet de mouvement
- 1er septembre 2020 : première date de prise de fonction utile (susceptible de modification)

- Campagne d'octobre

- 14 octobre 2020 : début de publication
- 13 novembre 2020 : fin de publication
- 20 novembre 2020 : retour des comptes rendus d'entretien
- 27 novembre 2020 : diffusion du projet de mouvement
- 1er janvier 2021 : première date de prise de fonction utile (susceptible de modification)

2. Campagnes d'emploi des directeurs fonctionnels

- Campagne de janvier

- 15 janvier 2020 : début de publication
- 14 février 2020 : fin de publication,
- 21 février 2020 : retour des comptes rendus d'entretien
- 28 février 2020 : diffusion du projet de mouvement,
- 1er avril 2020 : première date de prise de fonction utile (susceptible de modification)

- Campagne d'avril

- 15 avril 2020 : début de publication
- 15 mai 2020 : fin de publication,
- 22 mai 2020 : retour des comptes rendus d'entretien
- 29 mai 2020 : diffusion du projet de mouvement
- 1er juillet 2020 : première date de prise de fonction utile (susceptible de modification)

- Campagne de juillet

- 15 juillet 2020 : début de publication
- 14 août 2020 : fin de publication,
- 21 août 2020 : retour des comptes rendus d'entretien
- 28 août 2020 : diffusion du projet de mouvement
- 1er octobre 2020 : première date de prise de fonction utile (susceptible de modification)

- Campagne d'octobre

- 14 octobre 2020 : début de publication
- 13 novembre 2020 : fin de publication,
- 20 novembre 2020 : retour des comptes rendus d'entretien
- 27 novembre 2020 : diffusion du projet de mouvement
- 1er janvier 2021 : première date de prise de fonction utile (susceptible de modification)

Par délégation
P/ Le directeur des services judiciaires
Le sous-directeur des ressources humaines
des greffes
Eric VIRBEL